



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf. : SCBD/STTM/JM/JLe/rg/77026

26 août 2011

NOTIFICATION¹

RAPPEL : Date limite pour la nomination d'experts à l'atelier régional pour le Pacifique Sud occidental afin de faciliter l'identification des zones marines d'importance écologique ou biologique (ZIEB), 22-25 novembre 2011, Fidji

Madame/Monsieur,

La présente fait référence à la notification antérieure (2011-136) envoyée le 22 juillet 2011 concernant la nomination d'experts à l'atelier régional pour le Pacifique Sud occidental afin de faciliter l'identification des zones marines d'importance écologique ou biologique (ZIEB), qui se tiendra du 22 au 25 novembre 2011, à Fidji.

Cet atelier régional est organisé par le Secrétariat de la CDB, avec le soutien financier du gouvernement du Japon, en collaboration avec le Secrétariat du Programme régional océanien pour l'environnement (PROE), conformément à la décision X/29, paragraphe 36.

Afin d'organiser l'atelier et de préparer les contributions scientifiques nécessaires à l'atelier en temps opportun, je sollicite votre bienveillante collaboration afin de nominer un expert pouvant participer à cet atelier et fournir de l'information scientifique en soutien aux objectifs de l'atelier avant la tenue de celui-ci, le plus tôt possible et au plus tard le **16 septembre 2011**.

Je souhaite rappeler aux Parties, autres gouvernements et organisations pertinentes que la sélection des experts sera basée sur l'expertise et l'expérience scientifiques, prenant en compte les orientations de la CdP dans sa décision X/29, et sera effectuée selon les critères suivants :

- Connaissances scientifiques et expériences de recherche liées à l'identification des zones marines d'importance écologique ou scientifique à partir des critères scientifiques adoptés en annexe I de la décision IX/20 ainsi que d'autres critères scientifiques compatibles et complémentaires convenus à l'échelon national et intergouvernemental;

Points focaux nationaux CDB et points focaux OSASTT de la région Pacifique Sud occidental; autres gouvernements; organisations et initiatives régionales compétentes

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

- Bonnes connaissances scientifiques et expériences liées à l'application d'orientations scientifiques sur l'identification des zones marines situées au-delà des limites de juridiction nationale, qui satisfont aux critères de l'annexe I de la décision IX/20; et
- Bonnes connaissances scientifiques et expériences liées à l'élaboration et à l'application de systèmes de classification biogéographique d'habitats de haute mer et d'eaux profondes.

Les nominations doivent être soumises au Secrétariat de la CDB via une lettre officielle signée et adressée au Secrétaire exécutif avant la date limite ci-dessus (télécopiée au +1 514 288-6588 ou en tant que pièce numérisée et jointe à un courriel adressé au secretariat@cbd.int), et être accompagnées d'un curriculum vitae indiquant clairement les domaines d'expertise et l'expérience du candidat. Des ressources financières limitées seront disponibles afin de soutenir les coûts de déplacement des experts sélectionnés parmi ceux étant nominés par des Parties de pays en développement.

Je vous remercie à l'avance pour votre coopération continue aux travaux de la Convention.

Je vous prie d'agrérer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif